



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
(CEMAC)

Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée

(ISSEA)

Organisation Internationale

Appel à candidatures

Le Directeur Général de l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) informe la communauté universitaire et le public qu'un appel à candidatures pour l'admission en Licence et Master Professionnels, au titre de l'année académique 2021-2022, est ouvert dans les spécialités suivantes :

1. Licence en Gestion et Traitement Statistique de Données (LGTSD) ;
2. Licence en Base de Données et Big Data (L2BD) ;
3. Master en Analyse de la Pauvreté (MAP) ;
4. Master en Data Science Modélisation Statistique (MDSMS) ;
5. Master en Statistiques Agricoles (MSA).

Les personnes désireuses de faire acte de candidature sont invitées à déposer un dossier à l'ISSEA, au plus tard le **vendredi 25 juin 2021** pour LGTSD, MAP et MSA, et le **jeudi 30 septembre 2021** pour L2BD et MDSMS. Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- ✓ Un formulaire de candidature dûment rempli et signé (à télécharger sur le Site web de l'ISSEA : <http://www.issea-cemac.org/>)
- ✓ Un extrait d'acte de naissance légalisé ;
- ✓ Les copies certifiées conformes et légalisées du diplôme universitaire requis ainsi que les photocopies des relevés de notes de chaque année académique (les originaux devront être présentés lors de l'inscription) ;
- ✓ Un résumé du curriculum vitae de deux (2) pages maximum, montrant le parcours universitaire et les expériences professionnelles du candidat ;
- ✓ Une lettre de motivation sollicitant l'inscription (une page maximum) ;
- ✓ Une attestation de service du dernier employeur dans laquelle celui-ci mentionne le poste occupé par le candidat et son acceptation de le voir suspendre, le cas échéant, ses activités professionnelles pendant toute la durée de la formation ;
- ✓ Une attestation de prise en charge ;
- ✓ Deux (02) photos 4x4 (dont l'une à coller sur le formulaire de candidature) ;
- ✓ Une photocopie de la CNI (passeport pour les non Camerounais) ;
- ✓ Un reçu de paiement d'un montant de **25 000 FCFA** représentant les frais d'étude des dossiers.

